



L'Info aux Ancizes-Comps

EDITO ...

Dans ce numéro :

Edito	1
Cadre de vie, Environnement	2 - 3
Education, jeunesse	4
Zoom sur ...	5
Culture, vie associative	6 - 7
Agenda et divers	8

L'année 2013 sera une année sans élection, avant 2014 et son printemps de renouvellement des conseils municipaux.

Pour l'équipe municipale en place, il reste à travailler sur un avancement maximal des longs dossiers à tiroirs :

avec la fin du PLU, plan local d'urbanisme, et sa rédaction, intégrant :

- la fin des diagnostics des équipements d'assainissement,
- la programmation de leur rénovation, extension et remplacement,
- la procédure en parallèle de la délégation de service public concernant la gestion de ces équipements d'assainissement,
- les schémas de développement des futurs quartiers d'habitat et le démarrage des premiers travaux de voirie.

Le budget 2013, qui souffrira directement ou indirectement de la baisse des dotations publiques aux collectivités, à toutes les collectivités, et comme je vous le dis maintenant depuis quelques années, d'un lissage obligatoire après le passage en intercommunalité, inscrira les opérations de développement communal à très long terme et notamment celles concernant l'assainissement et l'urbanisme, pour des réalisations, sur les années ultérieures, à une vitesse raisonnable.

Il visera aussi les anticipations et les potentialités d'acquisitions foncières pour le futur, mais laissera de côté, pour cette année, le projet de construction de la Maison Commune.

Le principal engagement matériel concernera l'Ancienne Ecole de Comps où seront favorisées les pratiques associatives et conviviales avec le réaménagement complet de la salle du rez-de-chaussée et de ses annexes et, à l'étage, l'installation des locaux du Comité des Fêtes de Comps.

Ce projet favorisera également le développement des pratiques culturelles, avec la création pour l'association Foyer Rural d'un lieu dédié aux costumes de théâtre et d'un studio de résidence, permettant l'hébergement momentané d'un artiste ou d'une troupe.

Cette proposition attend en échange, des interventions culturelles, en participation avec le milieu local, dans les écoles, au centre de loisirs, à la maison de retraite ou pour des spectacles tous publics, ce qui s'est déjà fait avec succès, l'an dernier.



EDITO ... (suite)

Et même s'il est un peu éloigné, cet équipement constitue un véritable complément au projet inter-communal que vous voyez émerger au centre bourg, dans la réalisation de la Maison de la Musique, le toit pour l'Ecole de Musique mais aussi pour toutes les activités de l'Union Musicale en Combrailles.

La culture publique, trop souvent reléguée, est un des moyens forts de l'attractivité du territoire, où si le réseau de lecture et d'accès aux nouveaux supports se met en place, la question de l'avenir du cinéma reste encore posée cette année.

La culture, pour chacun, est avant tout une partie de l'indéfinissable constitution des êtres, qui fait qu'avec l'éducation favorisée et l'attention sociale permanente, **les enfants de notre territoire pourront garder l'espoir d'un avenir solide, appuyé sur une personnalité toujours ouverte,**

Je fais le vœu pour la jeunesse de construire sur ces bases humanistes la société de demain, une société meilleure, à nouveau rassembleuse et solidaire, et je vous souhaite à tous, chers habitants, chers concitoyens, une bonne année 2013.

Pascal ESTIER



Le grand Galop n°2 Rémy Boissy

Cadre de vie - Environnement

Fin de la Réhabilitation du site de Fougères



Le dossier de réhabilitation de la décharge est enfin terminé pour la partie travaux et il faut rappeler aujourd'hui de quel poids énorme la Commune s'est « déchargée », c'est le mot, à la fois financier avec les engagements publics apportés et la participation d'Aubert et Duval, mais aussi environnemental, par l'effacement de cette bombe à retardement au dessus du bassin de la Sioule, remplacée aujourd'hui par un espace ouvert rendu à la nature.

L'inauguration officielle du site réhabilité, à laquelle étaient conviés tous les habitants des Ancizes-Comps, s'est déroulée le samedi matin 1er décembre.

Le suivi post-exploitation, pendant une durée de 30 ans, sera encadré par un arrêté préfectoral en cours de rédaction. Seront notamment surveillées la stabilité des masses, les infiltrations d'eau, les apparitions éventuelles de pollutions.

Il sera également nécessaire de limiter pendant quelques années la prolifération des espèces végétales indésirables pour faciliter la croissance des essences plantées en conservant toujours les passages dégagés sur les chemins de desserte.



Cadre de vie - Environnement

Aménagements et embellissement

Afin d'améliorer le cadre de vie des Ancizois et des riverains, la rue du Pont du Bouchet a fait l'objet d'une réfection de ses trottoirs. Les travaux de pavage et de mise en œuvre d'un revêtement de type « enrobé » se sont déroulés dans le courant du mois de novembre 2012. Aujourd'hui, la rue arbore un aspect qui a gagné en esthétique et en sécurité. Coût : 41 550.24 €



Bâtiment de la Poste : des travaux d'aménagement pour la future rampe d'accès handicapés se sont déroulés dans l'année 2012 pour un montant de 10 148.06 € TTC.

Les travaux de voirie communautaire ont concerné en 2012 : la rue des Beysses, la route de Comps et la voie d'accès du haut de Sagnes. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour Manzat Communauté, pour un montant de 46 741.89 € TTC.

Les travaux de voirie communale ont porté sur la réfection d'un accès rue de la plaine des Champs et rue des écoles, travaux réalisés par l'entreprise COLAS (montant total de 13 284.61 € TTC).

Extension du réseau d'éclairage public sur la route de Chapdes-Beaufort : travaux réalisés par le SIEG pour un montant total de 29 271.99 € TTC avec participation de Manzat Communauté à hauteur de 14 636 €.

Ex « Bâtiment Peyrard » : quelques aménagements ont été nécessaires avant la mise à disposition des locaux à l'Association « Maison de la Solidarité en Combrailles », changement de chaudière et réfection d'une dalle pour un montant de 7 260 € TTC.



Le personnel des Services Techniques de la Commune a réalisé les travaux de rénovation intérieure (sols, murs, plafonds).

L'équipe technique a aussi effectué des travaux d'investissements notamment :

- au « **Foyer Rural** » : réfection du fond et de l'arrière de la scène.
- à la **salle située sous le stade** : réfection des soubassements, des peintures et de la faïence.
- au **camping municipal** : réfection des allées et pavage devant les blocs sanitaires.

Des travaux d'entretien des divers chemins ont eu lieu avec la mise en œuvre de revêtement, ouvertures de fossés.

3

Une nouvelle aire de stationnement

Le haut du bourg souffre d'un manque de places de stationnement disponibles. En effet, cette partie du village bénéficie d'une plus grande fréquentation du fait de la récente implantation de professionnels de la santé mais également d'un nouveau commerce en électroménager. **Une plate forme est en cours d'aménagement.**



Les conditions météorologiques retardent l'avancée des travaux en cette période hivernale.

La fin de cet aménagement est prévue au printemps 2013. Cette nouvelle aire de stationnement accompagne le nouveau dynamisme de ce secteur du bourg.

Mise à disposition de bacs individuels (SICTOM)

Une enquête auprès des habitants sur la mise à disposition de bacs individuels pour la collecte des ordures ménagères a débuté à partir du 10 janvier 2013 sur les bourgs des Ancizes-Comps et Saint Georges de Mons. Elle a pour objectif de dimensionner les bacs selon les besoins du foyer. Suite à une demande fréquente **des habitants collectés en porte à porte**, de disposer de bacs individuels, les élus ont décidé de répondre à cette attente car cette mesure permet également de régler de nombreux problèmes comme : **la salubrité** (sacs éventrés par les animaux, les sacs sur les trottoirs...), **le stockage des déchets chez l'habitant** (odeurs,...), **certaines accidents du travail du personnel** (blessures, problèmes de dos...).

Il est essentiel de répondre correctement à l'enquête afin de bien dimensionner les bacs à installer. C'est une étape très importante car la facturation pourrait dépendre en partie du volume du bac dans les prochaines années.

En cas d'absence, un avis de passage est laissé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez soit appeler le SICTOM pour reprendre un rendez-vous, soit répondre au téléphone à cette enquête en appelant le 04.73.73.16.83 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, soit télécharger ou compléter la fiche d'enquête sur le site internet du **SICTOM**

www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr jusqu'à fin janvier 2013.



Education - Jeunesse ...

L' école élémentaire à l'heure des nouvelles technologies

Dans le cadre du plan « Faire entrer l'École dans l'ère du numérique », notre école publique élémentaire bénéficie depuis septembre 2012 d'un équipement neuf comprenant un tableau numérique et plusieurs tablettes tactiles.

L'installation a eu lieu durant l'été 2012.

C'est donc une nouvelle salle informatique qui est à la disposition des élèves et enseignants.

Le coût total de ce matériel y compris son installation s'élève à 16 430 € TTC.



Considérant que le développement du numérique à l'école et son utilisation sont des atouts pour la jeunesse, le Conseil Municipal se félicite de cette réalisation subventionnée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 pour un montant de 10 000 €.

4

Noël 2012 à l'école maternelle !



A l'instar de chaque année, le dernier jour avant les vacances de Noël revêt une atmosphère très particulière pour les enfants des écoles communales : le Père Noël rend visite aux élèves, petits et grands !

Ce dernier est arrivé dans l'après midi du 21 décembre 2012 en « quad » avec une hotte remplie de cadeaux pour tous les écoliers.

La distribution a eu lieu dans les locaux de l'école maternelle. L'Amicale Laïque et la Municipalité s'étaient mobilisées pour que chaque enfant des écoles maternelle et élémentaire reçoive un livre.



Cette année, l'Amicale Laïque a souhaité également offrir aux familles des 3-6 ans la possibilité de faire l'acquisition d'un souvenir personnalisé. Ainsi, les enfants de l'école maternelle ont été pris en photo individuellement avec le Père Noël. Les photos seront proposées aux parents.

Un après-midi festif, qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, un grand moment inoubliable pour les plus petits!



Zoom sur...

Futur aménagement de l'aire de covoiturage

Prochainement, des travaux d'aménagements de l'aire de covoiturage déjà existante auront lieu **Avenue du Plan d'Eau (vers stade municipal)**. Le covoiturage devient le nouveau mode de déplacement économique et convivial.

C'est le fait de partager un véhicule avec d'autres personnes. Les conducteurs qui disposent de places libres les proposent, et peuvent ainsi faire le bonheur d'une personne qui est à la recherche d'une place, chacun économise des frais de transport et tout le monde y trouve son compte !

Je ne connais personne pour faire du covoiturage ?

Si vous avez internet inscrivez-vous sur **www.covoiturageauvergne.net**
C'est simple et gratuit. Renseignez-vous dans un **Point Information Covoiturage PIC**

Mairie de Manzat
Rue Victor Mazuel
63410 MANZAT
Tél. 04.73.86.60.23

Covoiturage Auvergne
33, rue de Vertaizon
63000 Clermont Ferrand
contact@covoiturageauvergne.net
Tél./fax. : 04.73.90.47.93



Pourquoi le covoiturage ?

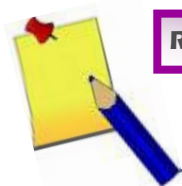
- pour partager les frais de déplacements et faire des économies de carburant.
- pour pouvoir se déplacer si on n'a pas de voiture.

Je n'ai pas d'accès internet ou je ne sais pas m'en servir!

6 Points Info Covoiturage (PIC) viennent d'être mis en place dans des lieux publics à la demande du SMAD des Combrailles. **La mairie de Manzat** - tout comme les cinq autres PIC - vous accueille à ses horaires d'ouverture habituels pour enregistrer votre demande.

Action menée en partenariat avec le SMAD des Combrailles

5



RECENSEMENT CITOYEN

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser **dès l'âge de 16 ans** c'est-à-dire :

- les garçons et filles de 16 à 25 ans.
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé) et le livret de famille.

Délai : immédiat

Quand se faire recenser ?

Au cours du mois du 16ème anniversaire. Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Quels sont les effets du recensement ?

Après avoir été recensé, une attestation de recensement est délivrée par la mairie et des informations sont données sur la Journée défense et citoyenneté JDC et sur les conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.



Comment régulariser une absence de recensement ?

A tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer :

- auprès de la mairie de son domicile
- au consulat ou service diplomatique de France s'il réside à l'étranger.

En Bref ...



JE VEILLE A ...

En période hivernale, pour faciliter l'accès des voies publiques aux engins de déneigement et pour des raisons de sécurité, les véhicules des usagers ne doivent pas être stationnés sur la chaussée. Merci de veiller au respect de cette consigne !

Culture - Vie associative ...

Nouveaux locaux pour la Maison de la Solidarité en Combrailles

Après trois années de collaboration avec la Fédération Départementale du Secours Populaire du Puy de Dôme et devant une lourdeur administrative de plus en plus contraignante de l'Association Nationale et de l'Etat, les bénévoles ont fait le choix de créer une association indépendante.

Cette nouvelle structure intitulée « **Maison de la Solidarité en Combrailles** » propose à toutes et tous des vêtements et autres articles d'occasion à prix modique et en très bon état. Son siège est situé « **Maison Peyrard** », avenue du Plan d'Eau.

Les fonds récoltés leur permettent de venir en aide aux personnes en difficulté. **Les permanences, OUVERTES A TOUS, ont lieu le vendredi de 15h à 18h.**



Infos Amicale Laïque

6

Nouveau
à
l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque recherche des personnes bénévoles motivées par l'envie d'entreprendre et de rejoindre une équipe sympathique pour un soutien dynamique aux écoles et aux activités de loisirs. N'hésitez pas, prenez contact !

Do you speak English?



L'Amicale Laïque propose à partir de janvier 2013 des cours d'anglais pour adultes tous niveaux un jeudi sur deux de 16h45 à 18h00, professeur diplômé. Ambiance conviviale et récréative. Salle du 2ième étage de l'Office de Tourisme. Débutants bienvenus!
Renseignements et inscriptions: Corine Lobjois

Contact Amicale Laïque

Corine Lobjois
Présidente

06 37 26 26 42

Section Bibliothèque

Les bénévoles de la section bibliothèque accueillent les lecteurs de tous âges lors des permanences qui ont lieu les mardis et les jeudis de 17h00 à 18h00.

Les locaux de la bibliothèque sont situés dans l'école élémentaire publique à l'adresse suivante : Rue des Ecoles.

Large choix d'ouvrages pour tous les goûts : romans, policiers, classiques, BD, prêt de DVD etc.



Nouveau à l'Office de Tourisme des Combrailles

Créé depuis 2010, l'Office de Tourisme des Combrailles continue de faire la promotion de l'entité Combrailles à travers l'accueil des touristes et des habitants locaux, les brochures éditées, l'agenda des animations des Combrailles, des articles et reportages dans les medias etc.

Un pôle commercialisation a été créé, l'Office de Tourisme propose ainsi des séjours tout-compris et peut également créer des séjours sur mesure : un club ou une association souhaitant découvrir sur une journée, un week-end tout ou partie des Combrailles (sorties volcanologie, patrimoine, randonnée, gastronomie...) peut contacter **Emilie** pour un devis gratuit :

06 43 08 38 72 / emilie.etevenard@tourisme-combrailles.fr

La randonnée étant une activité très prisée dans les Combrailles, l'OTC crée et édite cette année des **fiches individuelles de randonnées**.



Dès le printemps, les promeneurs et randonneurs pourront découvrir les fiches dans les bureaux de tourisme proches des sentiers proposés. Pour la période, les territoires de Cœur de Combrailles et du Pays de Menat ont été étudiés. Le projet devrait s'étendre rapidement à l'ensemble des Combrailles.

Culture - Vie associative ...

Nouveau à l' Office de Tourisme (suite)

Création en partenariat avec le SMADC de la collection « Trésors des Combrailles » : 10 fiches de présentation de sites ou villages remarquables du patrimoine des Combrailles ont été éditées et 20 sont attendues pour l'été 2013, disponibles dans les bureaux de tourisme.

L'OTC édite un agenda des animations, à votre disposition dans les bureaux de tourisme, et toutes les animations sont également visibles sur le site internet de l'Office de Tourisme www.tourisme-combrailles.fr

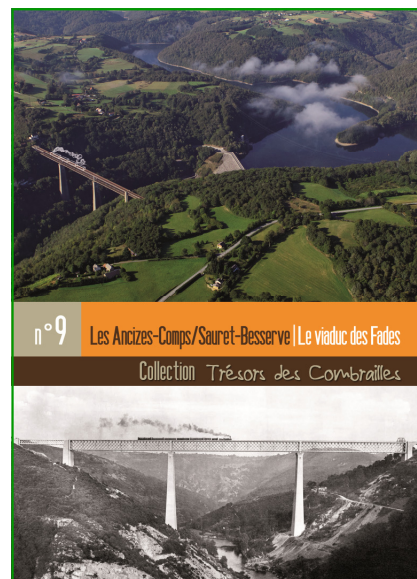
Message à tous les organisateurs d'événements : retournez nous les fiches animations que vous recevez pour que nous en fassions la promotion !

N'hésitez pas à passer dans votre bureau d'accueil pour être informé des nouveautés, ou vous munir des brochures de l'Office de Tourisme : vous y trouverez des idées d'activités et de sorties !

Contact Office de Tourisme des Combrailles

04.73.85.80.94

Courriel : contact@tourisme-combrailles.fr



7

Le CRAC espère un grand millésime 2013 !

L'année 2013 s'annonce très chargée tant sur le plan sportif que festif, et tous les sympathisants du club espèrent un grand millésime.

Côté terrain, le groupe senior évolue en championnat Promotion Honneur, il dispose d'un effectif considérablement rajeuni et occupe actuellement la 5^{ème} place du classement ; l'objectif premier reste le maintien.

A condition de performances régulières, Benoît Fournier assisté de Fabien Senneret et Yannick May peuvent encore espérer amener le CRAC à une place qualificative pour les 1/2 finales du championnat d'Auvergne.

Le regroupement école de rugby DROP 63, efficacement coordonné par Fabrice Lasciouve, a également de beaux challenges à relever, en commençant par le renouvellement de la labellisation FFR obtenue en 2007.

Les jeunes rugbymens participeront aux différents plateaux régionaux et ils auront la chance de terminer leur saison par plusieurs tournois de renommée à Combronde, Cournon ou encore Ussel.

L'école de rugby clôturera sa saison à la mi-juin en accueillant les Languedociens du RC Alaric aux Ancizes.



Enfin, l'évènement majeur du CRAC sera son 40^{ème} anniversaire ; le club a souhaité organiser cette festivité en complément de la fête aux Ancizes, le week-end de l'ascension (08 au 11 mai 2013). L'équipe dirigeante prépare un programme pour permettre à celles et ceux qui ont écrit l'histoire du CRAC de partager, avec les citoyens Ancizois, un anniversaire chaleureux et convivial.

Contact CRAC :

Laurent BOURDUGE 04 73 33 59 00

<http://crancizescomps.e-monsite.com/>

Lettre d'informations municipales des Ancizes-Comps

Directeur de publication : Pascal Estier, Conception et rédaction : Isabelle Mège

Photos : Mairie des Ancizes-Comps, Impression : L'imprimeur.com - Tirage : 900 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2013

imprimé sur papier 100% recyclé

Bulletin municipal distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune

Exemplaires disponibles en mairie

LES ACTUS



SITE INTERNET

nombre de visiteurs sur 2 ans :

35 000 en décembre 2012

Soit environ 1460 visiteurs par mois!

A noter : une nette hausse de la fréquentation 2000 visites par mois depuis mars 2012, pics en juillet/août!

Retrouvez l'information communale, les actualités, les manifestations et les adresses utiles au sein de la commune sur :

<http://www.ancizes-comps.eu/>

MAIRIE DES ANCIZES-COMPS

Avenue du Plan d'Eau

63770 Les Ancizes-Comps

Accueil du lundi au vendredi :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 04 73 86 80 14

Messagerie : mairie.ancizes@wanadoo.fr

Site internet de la commune :

<http://www.ancizes-comps.eu/>



Agenda des Manifestations

05/02/2013 : SPECTACLE « LES MARDIS DU RIRE »

09/02/2013 : BAL DES CONSCRITS

17/02/2013 : BELOTE CLUB ARA

22, 23 et 24/03/2013 : THEATRE

01/04/2013 : THE DANSANT CLUB ARA

06/04/2013 : CABARET et BAL ASSO. DES PARENTS D'ELEVES

13/04/2013 : REPAS DES AINES

20/04/2013 : DEFILE DE MODE - AMICALE LAIQUE

01/05/2013 : THE DANSANT FNACA

DU 8 AU 10/05/2013 : Cérémonies, foire et fête Patronale + Bal des Conscricts (les 8 et 9 mai)

11 et 12/05/2013 : FETE DU CRAC « 40 ANS DU CLUB »

01/06/2013 : RANDO QUAD NATURE Ancizes-Comps

07/06/2013 : SPECTACLE ECOLES ASSO. DES PARENTS D'ELEVES

15/06/2013 : SPECTACLE de chant lyrique comme vous ne l'avez jamais entendu « L'anti récital de Bianca Tremolo »

6 et 7/07/2013 : COMPS'ETITION COMITE DES FETES DE COMPS

03/08/2013 : PETANQUE COMITE DES FETES DE COMPS

04/08/2013 : THE DANSANT CLUB ARA

11/08/2013 : PETANQUE CRAC

Du 19 au 25/08/2013 : Semaine du JUMELAGE, pour participer, contactez le 06 77 87 31 00 (M. Rafalko)

13/10/2013 : THE DANSANT CLUB ARA

19/10/2013 : THEATRE au FOYER RURAL

27/10/2013 : REPAS DANSANT « LIGUE CONTRE LE CANCER »

10/11/2013 : LOTO CRAC

11/11/2013 : CEREMONIES et FOIRE

08/12/2013 : THE DANSANT FNACA

14/12/2013 : MARCHE DE NOEL « VOIR ET SAVOIR »

(Dates recensées en mairie lors de l'édition du bulletin d'informations)

ETAT CIVIL Du 15 décembre 2011 au 10 janvier 2013

Ils sont nés :

Enzo BRUN
le 5 février

Elona CUBIZOLLES
le 3 mai

Mathis FRUINHESPEL
le 7 mai

Emmy BARBECOT
le 14 juin

Azélie COURRIER
le 16 juillet

Ethan GAUTHROT BARATTO
le 16 août

Athéna DUPONTREUE
le 11 octobre

Dimitri MASSON
le 30 novembre

Lorenzo DA COSTA VERDIER
le 30 novembre

Ils se sont mariés :

Nabila-Wafae CHABANE et
Hakim NANAI
le 26 mai

Amandine CHERIN et
Jean-Olivier COUTAREL
le 21 juillet

Audrey ANTUNES et
Yoann COLIN
le 28 juillet

Lydie ZAMBONETTI et
Stéphane VALLEIX
le 1^{er} septembre

Nathalie FEUILLADE et
Emmanuel GAUDY
le 8 septembre

Antonia ANTONIO et
Frédéric MIOCHE
le 1^{er} décembre

Ils nous ont quittés :

Mme Jeanine ZUROWSKI le 17 décembre 2011, Mr Raoul MONNET le 22 décembre 2011, Mr Paul TIXERONT le 30 décembre 2011, Mr Lucien VERNERET le 3 janvier, Mr Mario PIRES le 5 janvier, Mr Jacques DA SILVA le 15 janvier, Mr Bernard ROSSIGNOL le 18 janvier, Mme Ginette CONDAT le 29 janvier, Mme Simone RIQUE le 2 février, Mme Françoise MORGE le 14 février, Mme Bernadette VERNERET le 22 février, Mme Jacqueline VIDAL le 24 février, Mr Marius MALHIERE le 1^{er} mars, Mme Marie LAVERGNE le 10 mars, Melle Gilberte BOREL le 4 avril, Mr Claude BEUF le 10 avril, Mme Renée BOURONNE le 11 avril, Mme Marie GUIGNEMENT le 12 mai, Mme Maria MORGE le 13 mai, Mme Maryvonne ROSSIGNOL le 7 juin, Mr Lucas MARTOS le 12 juin, Mr Fernand MACHEBEUF le 15 juin, Mr Robert MAIGNE le 4 juillet, Mme Jeanne GUILHOT le 15 juillet, Mme Anne BRESLE le 22 juillet, Mme Simone COURTHIAS le 8 août, Mme Albertine FAURE le 9 août, Mr René SERANGE le 10 août, Mme Julienne DEVEDEUX le 1^{er} septembre, Mme Yvonne CHALVIGNAC le 16 septembre, Mr Jean CZAJKOWSKI le 3 octobre, Mr Jean BARRIER le 3 novembre, Mr Serge DA SILVA le 26 novembre, Mr José DE MIRANDA le 3 décembre, Mme Thérèse GILBERT le 7 décembre, Mr Louis FARGETTE le 10 décembre, Mr Michel NOURRY le 12 décembre, Mme Christiane ANDRET le 5 janvier 2013